

MODIFICATION PARTIELLE DU PAZ ZCIP B «HÉRÉMENCE»

COMMUNE D'HÉRÉMENCE

Modification partielle du PAZ

ZCIP B «HÉRÉMENCE»
9 septembre 2015
modifié le 8 juin 2016

Légende

Périmètre de la modification partielle du PAZ

Affectation des zones

Zone d'extension des villages

Zone résidentielle

Zone de constructions et d'instal. publiques B

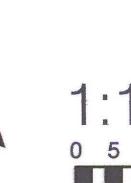
A titre indicatif

Zone de danger de glissement de terrain (provisoire - à homologuer)

Elevé

Moyen

Faible



1:1 000

0 5 10 20 30 40 50 Mètres

AZUR Roux & Rudaz
Aménagement du territoire

Rue du Sœx 16 B - 1950 Sion
t : 027/323.02.06 f : 027/323.02.07
e : info@azur-sar.ch web : www.azur-sar.ch

Décision du Conseil Municipal, en date du : 12.NOV. 2015

le Président

Commune
Hérémence

le Secrétaire

Approbation par l'Assemblée Primaire, en date du : - 9 DEC. 2015

le Président

Commune
Hérémence

le Secrétaire

Homologation par le Conseil d'Etat, en date du:

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 22 JUIN 2016

Droit de sceau: Fr. 750.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

